

11 juillet 2018

Inauguration d'un chantier d'insertion Tribu de Gadji, Ile des Pins Vendredi 13 juillet, à 10 h 00



Six stagiaires de la tribu de Gadji, à l'Ile des Pins, ont construit une salle polyvalente pendant 7 mois. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion financé par un contrat de développement État/province Sud tranche 2017 pour un coût total de 34,9 millions de francs CFP. L'inauguration a lieu vendredi 13 juillet, à partir de 10 h, en présence des élus et des représentants de la province Sud, des coutumiers, de la mairie, ainsi que des partenaires.

La tribu de Gadji est la dernière tribu du nord de l'Ile des Pins et se situe à 27 kilomètres de Vao. La tribu compte 365 habitants, dont une vingtaine de personnes âgées. Quatre associations sont actives sur la tribu. La salle polyvalente construite lors de cette opération, d'une surface de 94 m², comprend : 2 blocs WC + douche dont un accessible aux personnes en situation de handicap ; une cuisine ; une terrasse couverte de 46 m².

A l'issue de ce stage, sur les 6 jeunes ayant participé à la construction, pilotée par l'association calédonienne pour le travail et l'insertion par l'emploi (ACTIVE), 1 a trouvé un emploi, 2 ont monté un micro-projet et 3 personnes poursuivent un projet de vie en tribu.

Programme de l'inauguration

10h00 : Accueil des invités et des partenaires à la tribu de Gadji

10h30 : Discours et cérémonie coutumière

11h00 : Inauguration officielle et bénédiction du bâtiment

11h30 : Pot de bienvenue, suivi de la remise des attestations de mise en situation professionnelle aux stagiaires

12h00 : Déjeuner

14h00 : Remerciement et coutume d'au revoir.



Qui est concerné par les chantiers d'insertion ?

Les chantiers d'insertion concernent les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits au Service de l'Emploi et en difficulté, les travailleurs handicapés, les jeunes suivis par la MIJ ou toute personne rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

Quels sont les objectifs d'un chantier d'insertion ?

Redonner une chance aux personnes en difficulté :

- En leur proposant un contrat aidé à durée déterminée
- En les accompagnants de manière individualisée pour leur insertion sociale et professionnelle
- En leur apportant une formation professionnelle.

Renforcer la politique d'investissement et d'embellissement d'une commune, d'une tribu, d'un quartier

Réhabilitation de bâtiment, travaux publics, espaces verts, environnement, agriculture, horticulture, embellissement, multimédia, artisanat, domaines culturel, artistique, touristique, etc.

Proposer une activité valorisante et reconnue

Le chantier d'insertion peut également apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.) qui peuvent perturber une commune, une tribu.

Mobiliser le réseau associatif, social et coutumier avec les acteurs publics

Ces partenaires publics sont : l'État, la province Sud, les Mairies, les établissements de formation et d'autres partenaires du même secteur d'activité.

Pour plus de renseignements

Ludvina Hmeun, directrice de la communication de la province Sud : Tél. 20 31 07

Christine Corral : 20 31 06